

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition dans un immeuble bâti



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

3 rue du Stade
29190 GOUZEC

Propriétaire

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE
14 AVENUE HENRI FREVILLE - CS 90721
35207 RENNES Cedex 2

Demandeur

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE
14 AVENUE HENRI FREVILLE - CS 90721
35207 RENNES Cedex 2

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Date du rapport : 18/12/2023

Date de visite : 07/09/2023

Nombre de pages : 54

Fait à : BREST

Référence du dossier : 2308CBRL0 -
BI9880000000179

Nombre de prélèvements : 30

Le présent rapport est établi par :
AYMERIC CANEVET

dont les compétences sont certifiées par : I.Cert
Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires -
Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE
(détail sur www.info-certif.fr)

sur la durée de validité du : 23/09/2020 au
22/09/2027

Certificat de compétence :
n° CPDI 5757

Contrat d'assurance :
AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2023

Révision	Date	Objet
Version initiale	25/09/2023	
Version 02	18/12/2023	Compléments suite au rapport d'AD Ingé

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE.....	3
1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	3
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. PRESTATIONS REALISEES.....	5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION	6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	6
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE APRES ANALYSE	7
3. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE SUR JUSTIFICATIF.....	9
4. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES.....	9
VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	10
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	11
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	17
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	21
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	52
ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	53
ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE	54

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Démolition des locaux cités dans le périmètre de repérage

Néant

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Ensemble du bien

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Matériau ou produit
Extérieur - Toiture appentis	Plaques ondulées en fibres-ciment
Rez de chaussée - Chaufferie	Conduit en fibres-ciment
Extérieur - Toiture appentis	Cache-moineaux en fibres-ciment

III. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalablement à sa démolition. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique;
- L'identification, la localisation et la quantification des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante.

Le présent rapport est destiné à **constituer le rapport de repérage avant démolition de l'immeuble ou partie d'immeuble**.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel l'article R 1334-22 du Code de la Santé Publique et les textes qui lui sont liés (en particulier arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et du contenu du rapport de repérage), et également l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis .

Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et porte sur les composants de la liste C définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique.

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des parois enterrées.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

Date de construction : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
Rez de chaussée	Local 1
Rez de chaussée	Local 2
Rez de chaussée	Local 3
Rez de chaussée	Local 4
Rez de chaussée	Local 5
Rez de chaussée	Chaufferie
Rez de chaussée	WC
Rez de chaussée	Entrée
Rez de chaussée	Escalier
1er étage	Ch 1
1er étage	Ch 2
1er étage	Ch 3
1er étage	Ch 4
1er étage	Couloir
1er étage	Local 6
1er étage	SDB
1er étage	WC
1er étage	PL
2ème étage	Combles
Extérieur	Façades
Extérieur	Toiture (inspection seulement depuis les espaces entre volige)
Extérieur	Jardin arrière
Extérieur	Toiture appentis

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Brest
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
 > Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	-
Vide sanitaire accessible			
Combles accessibles et visitables			
Toiture accessible et visitable			
Bâtiment vide d'occupants			
Bâtiment vide de mobilier			
Equipements en fonctionnement			

Parties non visitées devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre ::

:

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Remarques :
 Réserve sur les possibles éléments enterrés.
 Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
Rez de chaussée	Rez de chaussée
1er étage	1er étage
Combles	Combles

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.
Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants de la liste C repérés sans amiante (§V.2 et V.3)
- > Les composants de la liste C pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant ^{*1}	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)	Quantité ^{*2}
ZPSO-015	Extérieur - Toiture appentis	Toiture	Plaques ondulées en fibres-ciment	P015 (Extérieur - Toiture appentis)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-030	Rez de chaussée - Chaufferie	Conduit	Conduit en fibres-ciment		Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire (voir P015))	
ZPSO-031	Extérieur - Toiture appentis	Toiture	Cache-moineaux en fibres-ciment	P029 (Extérieur - Toiture appentis)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

^{*1} : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

^{*2} : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE APRES ANALYSE

N° Composant ^{*1}	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	Rez de chaussée - Entrée	Revêtement de sol	Colle de carrelage	P001 (Rez de chaussée - Entrée)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	Rez de chaussée - Entrée	Revêtement de murs	Colle de plinthe	P002 (Rez de chaussée - Entrée)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	Rez de chaussée - WC	Revêtement de sol	Lès plastique+colle	P003 (Rez de chaussée - WC)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	Rez de chaussée - Local 1	Revêtement de murs	Colle de faïence	P004 (Rez de chaussée - Local 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	Rez de chaussée - Entrée	Revêtement de murs	Murs papier peint	P005 (Rez de chaussée - Entrée)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	Rez de chaussée - Entrée	Revêtement de murs	Murs peinture+plâtre	P006 (Rez de chaussée - Entrée)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)
ZPSO-007	Rez de chaussée - Local 1	Revêtement de murs	Murs peinture+plâtre	P007 (Rez de chaussée - Local 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	Rez de chaussée - Local 1	Revêtement de murs	Revêtement mural en liège	P008 (Rez de chaussée - Local 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	Rez de chaussée - Local 4	Revêtement de murs	Murs peinture+enduit ciment	P009 (Rez de chaussée - Local 4)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Rez de chaussée - Local 1	Revêtement de plafond	Plafond peinture sur poutre	P010 (Rez de chaussée - Local 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	Rez de chaussée - Local 2	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre projeté	Plafond peinture+plâtre	P011 (Rez de chaussée - Local 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	Rez de chaussée - Local 1; Rez de chaussée - Local 2	Menuiseries	Joint de vitrage fen. bois	P012 (Rez de chaussée - Local 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	Rez de chaussée - Local 4; Rez de chaussée - Local 5	Menuiseries	Joint de vitrage fen. bois	P013 (Rez de chaussée - Local 4)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	Rez de chaussée - Chaufferie	Equipements	Joint de bruleur	P014 (Rez de chaussée - Chaufferie)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	Rez de chaussée - Chaufferie	Revêtement de conduit	Calorifuge (enveloppe+isolant)	P016 (Rez de chaussée - Chaufferie)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	Rez de chaussée - Local 2	Revêtement de murs	Allège peinture+plâtre	P017 (Rez de chaussée - Local 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	1er étage - WC	Revêtement de sol	Lès plastique+ss-couche	P018 (1er étage - WC)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	1er étage - SDB	Revêtement de sol	Lès plastique+ss-couche	P019 (1er étage - SDB)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	1er étage - SDB; 1er étage - WC	Revêtement de murs	Colle de plinthe	P020 (1er étage - SDB)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-021	1er étage - WC	Revêtement de murs	Colle de faïence	P021 (1er étage - WC)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-022	1er étage - SDB	Revêtement de murs	Colle de faïence	P022 (1er étage - SDB)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-023	1er étage - Couloir	Revêtement de murs	Murs plâtre	P023 (1er étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-024	Rez de chaussée - Escalier	Revêtement de murs	Murs enduit crépi+plâtre	P024 (Rez de chaussée - Escalier)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-025	1er étage - Ch 1	Menuiseries	Joint de vitrage fen.	P025 (1er étage - Ch 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-026	1er étage - Couloir	Revêtement de plafond	Plafond peinture+plâtre	P026 (1er étage - Couloir)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-027	2ème étage - Combles	-	Isolant+pare vapeur	P027 (2ème étage - Combles)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-028	Extérieur - Façades	Revêtement de murs	Enduit façade	P028 (Extérieur - Façades)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)
ZPSO-032	Extérieur - Façades	Revêtement de murs	Enduit+peinture façades arrière	P030 (Extérieur - Façades)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

3. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE SUR JUSTIFICATIF

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
ZPSO-029	Extérieur - Toiture (inspection seulement depuis les espaces entre volige)	Toiture	Ardoises naturelles	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

4. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrément par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION



Matériaux : ZPSO-030
Prélèvement :
Description : Conduit en fibres-ciment
Localisation : Rez de chaussée - Chaufferie
Résultat : Présence d'amiante



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P001
Description : Colle de carrelage
Localisation : Rez de chaussée - Entrée
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-002
Prélèvement : P002
Description : Colle de plinthe
Localisation : Rez de chaussée - Entrée
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-003
Prélèvement : P003
Description : Lès plastique+colle
Localisation : Rez de chaussée - WC
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-004
Prélèvement : P004
Description : Colle de faïence
Localisation : Rez de chaussée - Local 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-005
Prélèvement : P005
Description : Murs papier peint
Localisation : Rez de chaussée - Entrée
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-007
Prélèvement : P007
Description : Murs peinture+plâtre
Localisation : Rez de chaussée - Local 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-008
Prélèvement : P008
Description : Revêtement mural en liège
Localisation : Rez de chaussée - Local 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-009
Prélèvement : P009
Description : Murs peinture+enduit ciment
Localisation : Rez de chaussée - Local 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-010
Prélèvement : P010
Description : Plafond peinture sur poutre
Localisation : Rez de chaussée - Local 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-011
Prélèvement : P011
Description : Plafond peinture+plâtre
Localisation : Rez de chaussée - Local 2
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-012
Prélèvement : P012
Description : Joint de vitrage fen. bois
Localisation : Rez de chaussée - Local 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : P013
Description : Joint de vitrage fen. bois
Localisation : Rez de chaussée - Local 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-014
Prélèvement : P014
Description : Joint de brûleur
Localisation : Rez de chaussée - Chaufferie
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-015
Prélèvement : P015
Description : Plaques ondulées en fibres-ciment
Localisation : Extérieur - Toiture appentis
Résultat : Présence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P016
Description : Calorifuge (enveloppe+isolant)
Localisation : Rez de chaussée - Chaufferie
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : P017
Description : Allège peinture+plâtre
Localisation : Rez de chaussée - Local 2
Résultat : Absence d'amiante



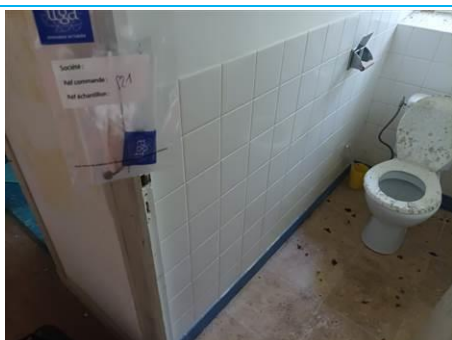
Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : P018
Description : Lès plastique+ss-couche
Localisation : 1er étage - WC
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-019
Prélèvement : P019
Description : Lès plastique+ss-couche
Localisation : 1er étage - SDB
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-020
Prélèvement : P020
Description : Colle de plinthe
Localisation : 1er étage - SDB
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-021
Prélèvement : P021
Description : Colle de faïence
Localisation : 1er étage - WC
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : P022
Description : Colle de faïence
Localisation : 1er étage - SDB
Résultat : Absence d'amiante



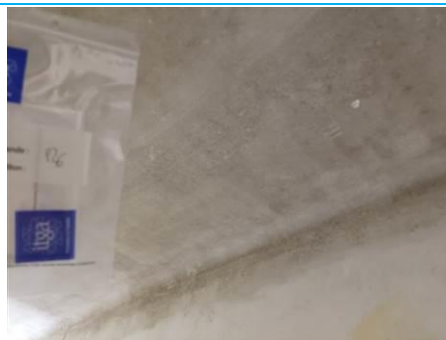
Matériaux : ZPSO-023
Prélèvement : P023
Description : Murs plâtre
Localisation : 1er étage - Couloir
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-024
Prélèvement : P024
Description : Murs enduit crépi+plâtre
Localisation : Rez de chaussée - Escalier
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-025
Prélèvement : P025
Description : Joint de vitrage fen.
Localisation : 1er étage - Ch 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-026
Prélèvement : P026
Description : Plafond peinture+plâtre
Localisation : 1er étage - Couloir
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-027
Prélèvement : P027
Description : Isolant+pare vapeur
Localisation : 2ème étage - Combles
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-028
Prélèvement : P028
Description : Enduit façade
Localisation : Extérieur - Façades
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-031
Prélèvement : P029
Description : Cache-moineaux en fibres-ciment
Localisation : Extérieur - Toiture appentis
Résultat : Présence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P030
Description : Enduit+peinture façades arrière
Localisation : Extérieur - Façades
Résultat : Absence d'amiante

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

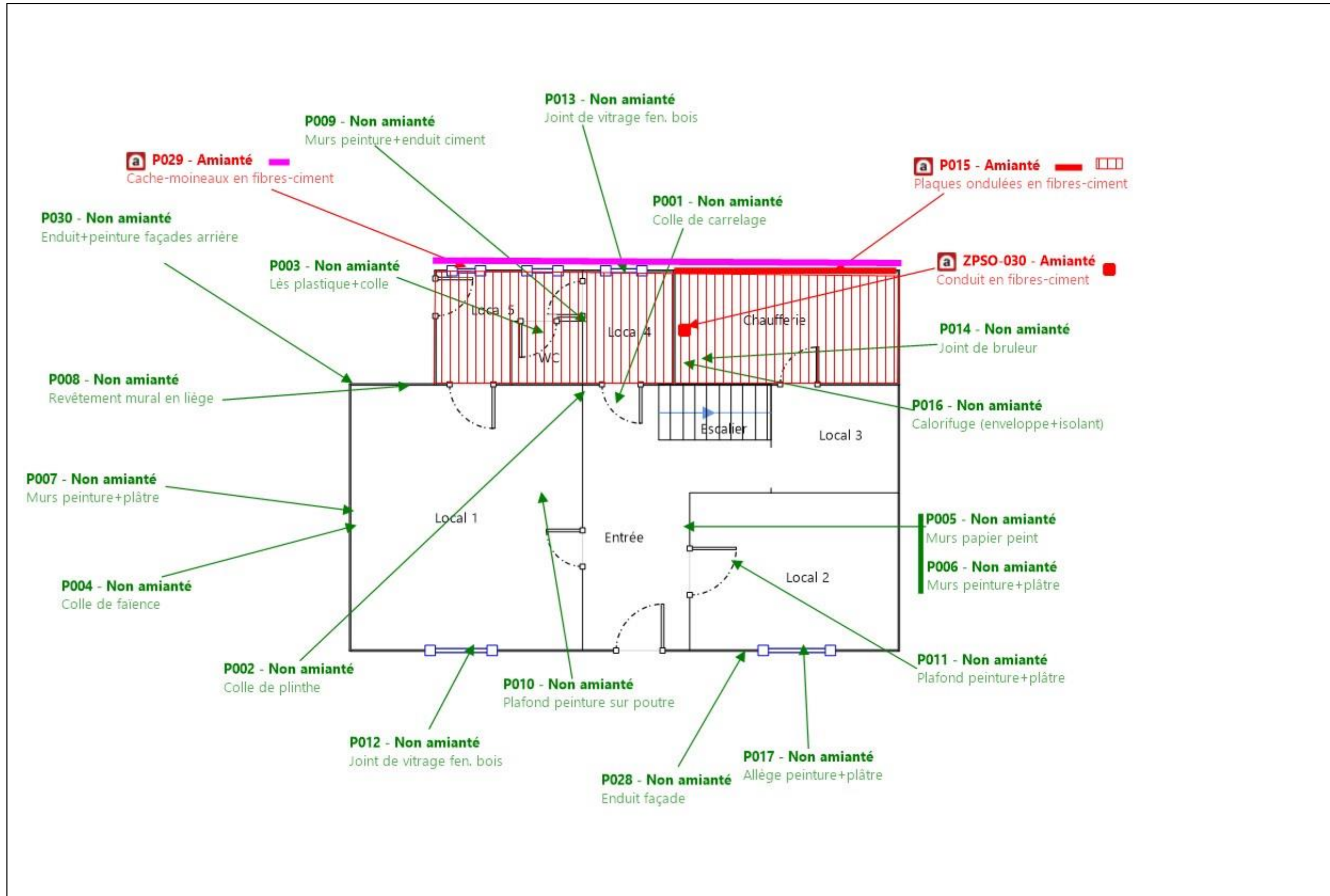
	Planche de repérage technique
	N° planche : 1/3
	Nom du plan : Rez de chaussée
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Lorient ZAC de Kerfichant 4 rue Alice Coleno 56100 LORIENT
	Adresse du bien : 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
	Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CBRL0 - BI9880000000179 Rédacteur : AYMERIC CANEVET Date : 18/12/2023
	Commentaires :

Planche de repérage technique

N° planche : 2/3

Nom du plan :
1er étage

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Lorient
ZAC de Kerfichant 4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

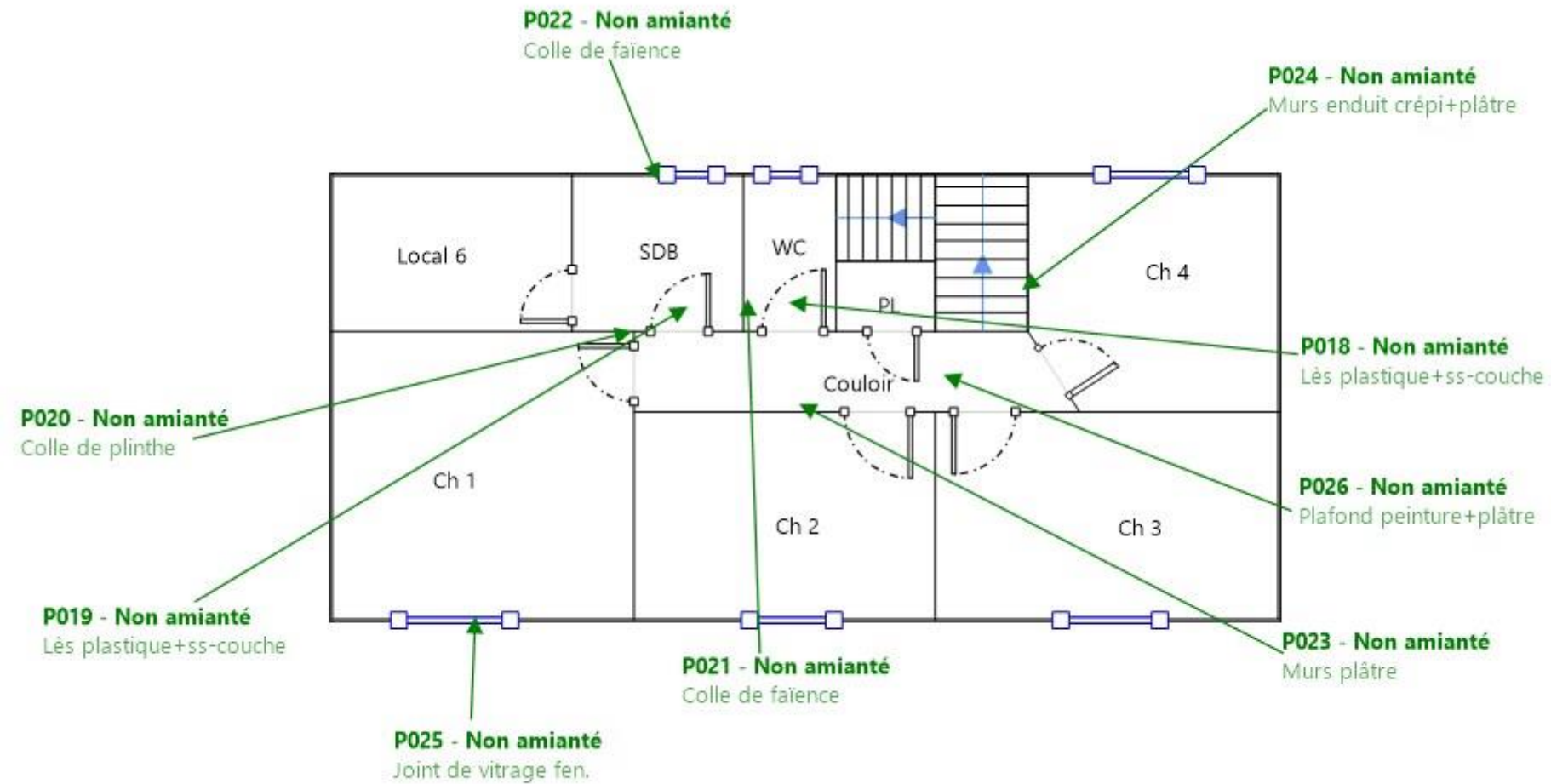
Adresse du bien :

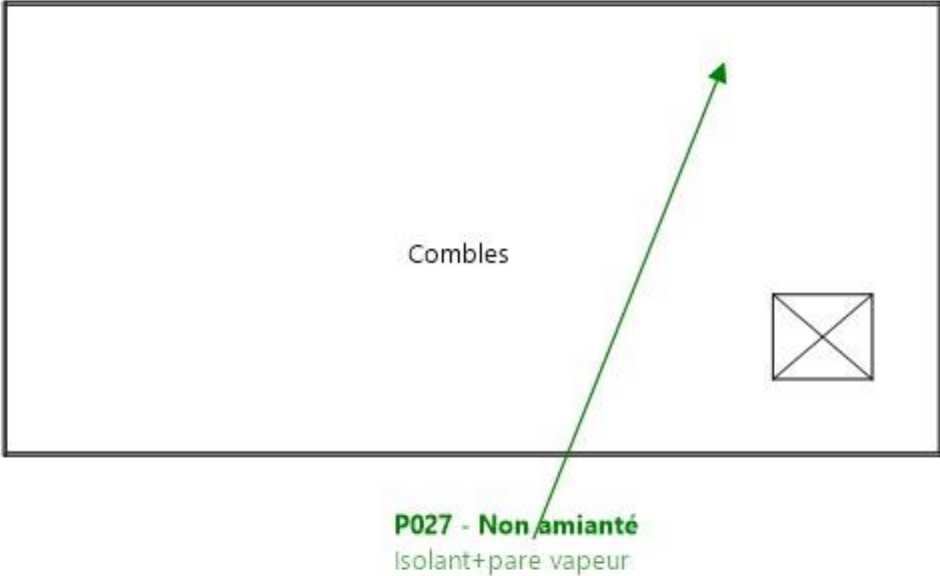
3 rue du Stade
29190 GOUZEC

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2308CBRL0 - BI9880000000179
Rédacteur : AYMERIC CANEVET
Date : 18/12/2023

Commentaires :



	Planche de repérage technique
	N° planche :3/3
	Nom du plan : Combles
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Lorient ZAC de kerfichant 4 rue Alice Coleno 56100 LORIENT
	Adresse du bien : 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
	Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CBRL0 - BI9880000000179 Rédacteur : AYMERIC CANEVET Date : 18/12/2023
	Commentaires :

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1928 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1928
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P001 - Colle de carrelage - Rez de chaussée - Entrée
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Matériau compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG
► Matériau compact gris	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Bline GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1929 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1929
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P002 - Colle de plinthe - Rez de chaussée - Entrée
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Peinture + Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Bine GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1930 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1930
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P003 - Les plastique+colle - Rez de chaussée - WC
Description ITGA	Poussières / Revêtement souple beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Poussières	Non analysé			
► Revêtement souple beige	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Bine GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1931 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1931
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P004 - Colle de faïence - Rez de chaussée - Local 1
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1932 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1932
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P005 - Murs papier peint - Rez de chaussée - Entrée
Description ITGA	Peinture / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Bine GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1933 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1933
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P006 - Murs peinture+ plâtre - Rez de chaussée - Entrée
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1934 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1934
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P007 - Murs peinture+ plâtre - Rez de chaussée - Local 1
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1935 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1935
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P008 - Revêtement mural en liège - Rez de chaussée - Local 1
Description ITGA	Papier peint / Colle polymère incolore / Matériau en liège

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Papier peint non séparable + Colle polymère incolore non séparable + Matériau en liège	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1936 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1936
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P009 - Murs peinture+ enduit ciment - Rez de chaussee - Local 4
Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1937 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1937
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P010 - Plafond peinture sur poutre - Rez de chaussée - Local 1
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peintures multiples en vrac	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1938 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1938
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P011 - Plafond peinture+plâtre - Rez de chaussée - Local 2
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1939 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1939
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEEC
Echantillon	P012 - Joint de vitrage fen. bois - Rez de chaussée - Local 1
Description ITGA	Peinture / Matériau compact beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : **Bline GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1940 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1940
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P013 - Joint de vitrage fen. bois - Rez de chaussée - Local 4
Description ITGA	Peinture / Matériau compact beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : **Bine GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1941 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1941
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P014 - Joint de brûleur - Rez de chaussée - Chauffage
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EOC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1942 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1942
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P015 - Plaques ondulees en fibres-ciment - Rez de chaussee - Chauffage
Description ITGA	Poussières / Fibrociment gris avec fibres visibles

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Poussières non séparable	Non analysé			
► Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : THV

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : **Bine GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1943 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1943
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P016 - Calorifuge (enveloppe+isolant) - Rez de chaussée - Chauffage
Description ITGA	Toile fibreuse beige avec couche cartonnée et poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Toile fibreuse beige avec couche cartonnée et poussières	MOLP + META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EOC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1944 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1944
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P017 - Allege peinture+ platre - Rez de chaussée - Local 2
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1945 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1945
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEEC
Echantillon	P018 - Les plastique+ss-couche - 1er etage - WC
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune avec couche fibreuse / Bois en lamelles

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Revêtement souple beige	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EOC
► Colle polymère jaune avec couche fibreuse	META (B) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EOC
Bois en lamelles	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Bine GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1946 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1946
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P019 - Les plastique+ss-couche - 1er etage - SDB
Description ITGA	Revêtement souple bleu / Colle polymère jaune avec couche fibreuse / Bois aggloméré

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Revêtement souple bleu	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG
► Colle polymère jaune avec couche fibreuse	META (B) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG
Bois aggloméré	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Bline GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1947 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1947
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P020 - Colle de plinthe - 1er étage - SDB
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1948 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1948
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRL0 - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRL0 - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P021 - Colle de faïence - 1er étage - WC
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Joint cassant gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Joint cassant gris	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Elise GARNIER Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-8090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1949 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1949
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P022 - Colle de faïence - 1er étage - SDB
Description ITGA	Colle grise

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Colle grise	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1950 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1950
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P023 - Murs plâtre - 1er étage - Couloir
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Matériau plâtreux blanc	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1951 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1951
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P024 - Murs enduit crepi+ plâtre - Rez de chaussée - Escalier
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtré blanc en vrac / Matériau orange

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtré blanc en vrac non séparable + Matériau orange	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1952 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1952
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEEC
Echantillon	P025 - Joint de vitrage fen. - 1er étage - Ch 1
Description ITGA	Peinture / Matériau compact beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Bine GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1953 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1953
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P026 - Plafond peinture+plâtre - 1er étage - Couloir
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-8090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1954 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1954
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEEC
Echantillon	P027 - Isolant + pare vapeur - 2eme etage - Combles
Description ITGA	Carton bitumé / Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Carton bitumé	MOLP + META (B) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG
► Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : EEG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Eine GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382309-1955 EN DATE DU 13/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-3374
Echantillon ITGA : IT382309-1955
Reçu au laboratoire le : 11/09/2023

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_09_08_1310_2682
Dossier cliant	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P028 - Enduit façade - Extérieur - Facades
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc / Enduit gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Enduit gris en vrac	META (A) le 13/09/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 24

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382312-741 EN DATE DU 06/12/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Coleno
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-4735
Echantillon ITGA : IT382312-741
Reçu au laboratoire le : 04/12/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_12_04_1142_4649
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P029 - Cache-moineaux en fibres-ciment - Extérieur - Toiture appentis
Description ITGA	Peinture / Fibrociment gris avec fibres visibles

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 06/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : FTG (1)

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Elise GARNIER Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 25

Page 1 / 1



7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tél : 0230821209
Fax :
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6090

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT382312-742 EN DATE DU 06/12/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC LORIENT (CBRLO)
M. Aymeric CANEVET
4 rue Alice Colono
56100 LORIENT

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3823-4735
Echantillon ITGA : IT382312-742
Reçu au laboratoire le : 04/12/2023

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2308CBRLO - BI988000000179_2023_12_04_1142_4649
Dossier client	2308CBRLO - BI988000000179 - 3 rue du Stade 29190 GOUZEC
Echantillon	P030 - Enduit+ peinture facades arriere - Extérieur - Facades
Description ITGA	Peinture / Enduit gris en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit gris en vrac	META (A) le 06/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté {1}	---	Analyste : EEG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Elise GARNIER** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 25

Page 1 / 1

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 5757 Version 002

Je soussignée, **Juliette JANNOT**, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CANEVET Aymeric

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 23/09/2020 - Date d'expiration : 22/09/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 23/09/2020 - Date d'expiration : 22/09/2027
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 11/09/2020 - Date d'expiration : 10/09/2027
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 23/05/2023 - Date d'expiration : 22/05/2030
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 23/05/2023 - Date d'expiration : 22/05/2030
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 16/09/2020 - Date d'expiration : 15/09/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 11/09/2020 - Date d'expiration : 10/09/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse
<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>
Valide à partir du 24/05/2023.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inoculation par le plomb des peintures ou des conteneurs après travaux en présence de plomb et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Ou Arrêté du 7 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4 CS22
PORTÉE
CERTIFICATION DE PERSONNES
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev13

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**

📠 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS 07 001 037
 Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
 Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838 00032

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.133-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 02/12/2022

POUR LA SOCIETE :

Guillaume BORIE
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers, Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 372 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 € 451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.